

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 29 avril 2024, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Régulariser une marge latérale ouest existante de 1,75 mètre au lieu de 2 mètres.
- ✓ **Adresse :** 416, rue de Basse-Bretagne

2^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre un agrandissement d'un bâtiment agricole avec une marge latérale de 3 mètres au lieu de 10 mètres.
- ✓ **Adresse :** 165, montée de la Rivière-du-Sud

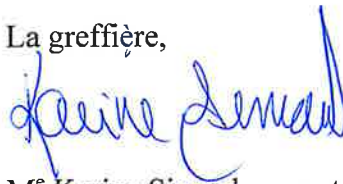
3^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre un agrandissement de 139,29 m², équivalent à un agrandissement d'une superficie de 60% de l'aire de plancher du bâtiment existant, au lieu d'un agrandissement limité à 50% de la superficie de plancher du bâtiment existant.
- ✓ **Adresse :** 407, boulevard Taché Est

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Fait à Montmagny, ce 11^e jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate